

## PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

### Compte-rendu de la CLDR du jeudi 8 octobre 2015

---

#### Présent(e)s :

##### Maitre d'ouvrage

Luc Coisman – Echevin

Caroline Theys – Coordinatrice PCDR

##### Organe consultatif

20 membres présents – 7 excusés – 1 invité

#### Ordre du jour :

- Approbation du PV de la CLDR du 25 juin 2015
  - Demande de convention de faisabilité  
Présentation et vote du projet « Aménager la maison de village de Gottechain »
  - Compte-rendu du GT « Répondre au besoin en termes d'accueil de la petite enfance »
  - Débriefing de la « Semaine du Bien-Vivre »
  - Divers
- 

#### **Approbation du PV de la CLDR du 25 juin 2015**

Un membre de la CLDR est étonné que l'on cite nominativement les personnes dans les compte-rendus. Le nom de cette personne sera donc remplacé par « Un membre de la CLDR ».

A l'exception de cette remarque, le compte-rendu du 25 juin<sup>1</sup> est approuvé à l'unanimité.

#### **Demande de convention de faisabilité**

##### **Présentation et vote du projet « Aménager la maison de village de Gottechain »**

Un dossier de présentation a été remis à tous les membres présents. On constate que le budget pour l'aménagement de la maison de village est bien plus important que dans la fiche-projet. Cela se justifie car des postes n'avaient pas été pris en compte dans la fiche-projet tels que la toiture, le mobilier intérieur ou encore les techniques spéciales (chauffage central, électricité...).

De plus, vu que la fiche-projet « Aménager un espace de convivialité, de détente et de jeux dans le parc de la cure de Gottechain » ne pourra pas se concrétiser, il est proposé de prévoir un espace aire de jeux dans le jardin de la future maison de village (présenté comme une option dans le budget).

---

<sup>1</sup> Le compte-rendu corrigé est disponible sur le site [www.pcdr.grez-doiceau.be](http://www.pcdr.grez-doiceau.be)

Un membre de la CLDR se demande si le poste isolation de la toiture n'a pas été oublié. Ce qui n'est pas le cas car il est repris dans le poste « faux-plafond ». Une réflexion est menée sur le maintien ou non du faux-plafond. La suppression de celui-ci permettrait d'avoir le sentiment d'une salle plus grande.

Un membre de la CLDR souhaite savoir si un parking est à disposition des utilisateurs de cette future maison de village. Celle-ci se trouve à 50 mètres de la place de Gottechain qui propose un nombre considérable de places. De plus, le projet prévoit deux emplacements PMR à côté de la salle.

Il est proposé à la CLDR de voter les fonctionnalités suivantes :

### 1. Salle

- Garder la grandeur de la salle
- Supprimer les faux-plafond afin d'utiliser le volume en hauteur
- Réaliser une annexe comprenant un espace cuisine et du rangement
  - La cuisine comprendra :
    - 1 plan de travail
    - taques de cuisson
    - lave-vaisselle
    - évier
    - petit-congélateur
    - frigo-bar
    - armoire basse
    - armoire haute
    - micro-onde incorporé
- En-dessous de l'annexe (bâtiment à construire), réaliser un local technique et un local de stockage
- Prévoir deux toilettes (si obligation d'en avoir deux)
- Chauffage et électricité
- Mise aux normes incendie
- Réfection de la toiture
- Prévoir du matériel divers :
  - multimédia : projecteur, écran et donc possibilité d'occulter la salle
  - vaisselles
  - chaises et tables

### 2. Cour

- Prévoir deux entrées via la rue des Déportés (une pour la maison de village (en accès pour PMR), l'autre pour le logement)
- une séparation entre la cour et le logement
- Réfection de celle-ci afin de la rendre plus conviviale

### 3. Jardin

- Libérer l'accès de la cour au jardin avec la suppression du mur et annexe
- Vu que la fiche-projet « Aménager un espace de convivialité, de détente et de jeux dans le parc de la cure à Gottechain », ne pourra pas voir le jour car la fabrique d'église est revenue sur son engagement de mettre à disposition le « parc », Prévoir un espace aire de jeux dans le jardin
- Prévoir une pente douce reliant la cour au jardin pour les PMR

**La CLDR approuve à l'unanimité les fonctionnalités ci-dessus.**